RENCONTRES NATIONALES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Territoires et entreprises se mobilisent !

14 & 15 décembre 2016 • MONTPELLIER

CATALOGUE

Avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Co-organisées :

SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Accueilli par :

OCCITANIE
LA RÉGION
Pyrénées Méditerranée

La RÉGION à énergie POSITIVE

LE MOT DE SÉGOLÈNE ROYAL

Ségolène ROYAL,
Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat

Un « territoire à énergie positive pour la croissance verte » est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique qui s'engage sur la voie de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme en développant les énergies renouvelables, en réalisant des travaux d'économies d'énergie, en réduisant la quantité et en valorisant mieux ses déchets ou encore en restaurant la biodiversité. Aujourd'hui, plus de 400 territoires bénéficient du label et de l'appui financier du Fonds de financement de la transition énergétique doté de 750 millions d'euros sur trois ans. Ce programme sans précédent a déjà permis d'alimenter plus d'un million de foyers supplémentaires en énergies renouvelables grâce au déploiement de 800 projets éoliens et de plus de 3 millions de m² de surface photovoltaïque.
Au niveau national, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) prévoit une accélération forte du développement des énergies renouvelables, l'objectif est de doubler la capacité éolienne et de tripler la capacité solaire d'ici 2023. ***La mobilisation des territoires est d'une ampleur sans précédent. Ils servent d'accélérateur à des actions dans tous les domaines de la transition énergétique.*** *Ils s'inscrivent dans une dynamique nationale et internationale, créent de l'activité, des emplois et contribuent à la croissance verte et à la lutte contre le changement climatique.*

LE MOT DES ORGANISATEURS

Bruno LECHEVIN,
Président de l'ADEME

Jean-Louis BAL,
Président du SER

Avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui fixe à 32 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2030, contre 15% aujourd'hui, la France a signé son engagement national pour le Climat. Cet objectif sera atteint si chaque composante de notre société – pouvoirs publics, citoyens, entreprises, des grands groupes aux PME, artisans et commerçants – et surtout territoires - mesure l'intérêt économique, social, environnemental et de santé que porte en elle la transition énergétique et qu'ils en deviennent les acteurs. Les Rencontres nationales des énergies renouvelables visent à favoriser les échanges entre toutes les parties prenantes pour amplifier le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires. »

Crédit photo : J. Chiscano

LE MOT DES PARTENAIRES

Gilles VINCENT,
Président
d'Amorce

AMORCE accompagne ses adhérents dans le développement des énergies renouvelables (EnR) dans une optique de décentralisation et d'implication des collectivités, ce qui la conduit naturellement à participer aux Rencontres nationales des énergies renouvelables. En effet, cet évènement permettra aux collectivités territoriales et à leurs partenaires d'échanger sur les retours d'expériences réussis en matière de transition énergétique territoriale, de suivre une actualité réglementaire toujours aussi dense un an et demi après l'adoption de la LTECV. Ces rencontres sont donc essentielles pour poursuivre la mobilisation des collectivités et pour leur permettre d'élaborer des solutions avec les entreprises pour faire aboutir davantage de projets dans les territoires afin d'atteindre l'objectif de 32% d'énergies renouvelables

Xavier PINTAT,
Président de la Fédération Nationale
des Collectivités Concédantes
et Régies (FNCCR)

Avec la dynamique instituée par la LTECV et la mise en place de la PPE, les territoires sont au premier rang des acteurs de la transition énergétique. Aux côtés de leurs partenaires, les collectivités agissent pour intégrer l'efficacité énergétique à leurs actions et développer les EnR.
La dynamique d'échange est essentielle, c'est pourquoi la FNCCR a choisi d'être partenaire des Rencontres nationales des énergies renouvelables. Ces journées d'échanges entre les entreprises des différentes filières des énergies renouvelables et les différentes collectivités territoriales - régions, communes et intercommunalités, territoires urbains comme ruraux - seront l'occasion de rappeler le rôle des décideurs territoriaux dans la transition énergétique, les outils mis à leur disposition, et l'expertise que les entreprises des secteurs EnR mettent à leur disposition.

Michel Maya,
Maire de Tramayes,
Président du CLER - Réseau
pour la transition énergétique

Détenteurs de ressources renouvelables (du vent, du soleil, de la biomasse, de la géothermie...), les territoires sont les mieux placés pour les valoriser ! Ils doivent tirer parti de ces ressources pour revitaliser leur économie locale, développer l'emploi de proximité et prendre en main les grands chantiers de la transition énergétique comme la rénovation des logements, en impliquant les citoyens et les acteurs locaux. Les Rencontres des énergies renouvelables permettent aux collectivités d'enclencher cette dynamique vertueuse et d'envisager un avenir « à énergie positive ». Des territoires 100 % renouvelables, nous croyons que c'est possible, à condition qu'ils deviennent plus autonomes dans leur gouvernance et leurs moyens.

Crédit photo : FNCCR

SOMMAIRE

Le Mot de Ségolène ROYAL	02
Le Mot des Organisateurs	02
Le Mot des Partenaires	03
Le Plan du Salon	05
Le Programme	06
Le Guide des Exposants	22
Le Plan de l'Espace Rencontres	23
La Liste des Exposants	24
L'Annuaire des Entreprises	26
Les Implantations de l'ADEME	48
Vos Contacts au SER	51

PLAN DU SALON

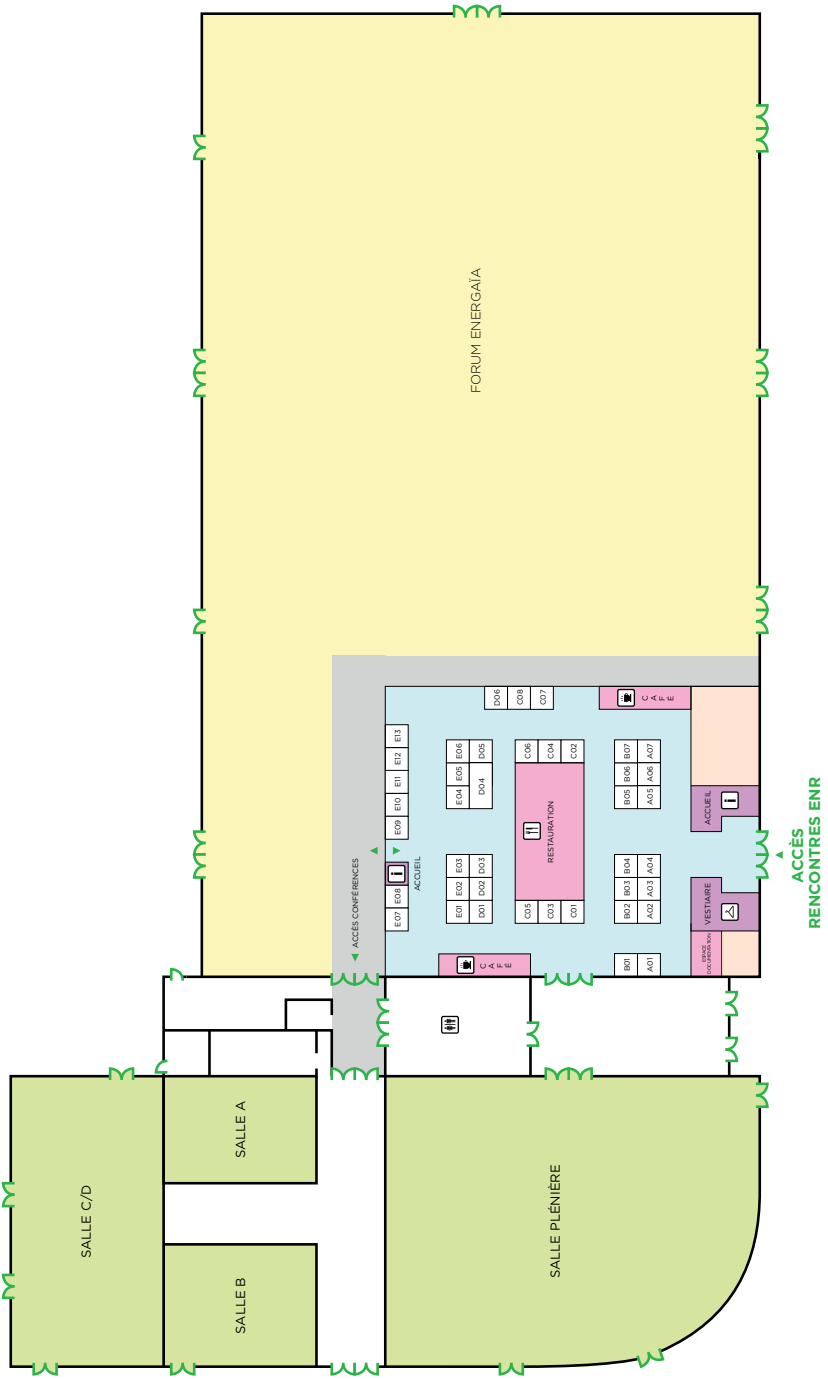

PROGRAMME DES ATELIERS

Mercredi 14 décembre

9h30-10h30

Salle plénière : ouverture commune des Rencontres et du Forum EnerGaïa

10h30-11h30

Salle C/D : Transition énergétique : comment choisir son mix énergétique ? Comment le planifier ? Comment le financer ?

11h30-13h00

Salle A : Hydroélectricité : pourquoi valoriser les seuils en rivière ?

Salle B : Transports et mobilité propre : quelles alternatives aux carburants fossiles ?

en collaboration avec France Hydroélectricité

13h00-14h00 • Déjeuner offert par Primagaz

14h00-15h30

Salle C/D
Eolien : quelles retombées attendre de l'installation d'un parc ?

Salle B
Performance énergétique : quels outils pour intégrer les énergies renouvelables aux bâtiments neufs et rénovés ?

16h30-18h00

Salle C/D
Eolien : comment concevoir un projet exemplaire ?

Jeudi 15 décembre

9h00-10h30

Salle A
Géothermie sur pompe à chaleur : quels dispositifs ?

9h00-10h30

Salle C/D
Centrale photovoltaïque au sol : comment monter un projet ?

9h00-11h00

Salle B
Biomasse : comment choisir son installation en fonction de ses besoins ?

13h00-14h00 • Déjeuner offert par Enerlis

14h00-16h00

Salle A
Réseaux de chaleur ou de froid : comment les mettre en œuvre et les exploiter ?

Salle B
Comment concevoir un projet **biogaz** exemplaire et bénéfique pour le territoire ?

Salle C/D
Photovoltaïque sur bâtiment : quels critères prédominent ?

17h00-17h30 • Conclusion plénière

Mercredi 14 Décembre 2016

Plénière • 9h30-10h30

Ouverture commune des Rencontres nationales des énergies renouvelables et du forum EnerGaïa

INTERVENANTS

Jean-Louis BAL, *Président du Syndicat des Energies Renouvelables (SER)*
Carole DELGA, *Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée*
Bruno LECHEVIN, *Président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)*
Xavier PINTAT, *Président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)*

Mercredi 14 Décembre 2016

Salle C/D • 10h30-11h30

Transition énergétique : comment choisir son mix énergétique ? Comment le planifier ? Comment le financer ?

Animé par **Carole RAP,** *Journaliste, Rédactrice, Modératrice de débats*

La transition énergétique ne pourra s'accélérer qu'à travers la mobilisation des territoires où les actions concrètes doivent croître et se multiplier. Actions concrètes, c'est-à-dire installations de production d'énergies performantes à partir de ressources renouvelables et locales. D'où l'importance de connaître les gisements de son territoire en matière d'énergies renouvelables, de planifier le développement des installations, de l'expliquer et de le partager avec les habitants et de trouver le financement optimal qui permettra au territoire de voir diminuer sa facture énergétique ou, mieux encore, de bénéficier de nouvelles recettes.

INTERVENANTS

Anne BRINGAULT, *Coordinatrice sur la transition énergétique, Réseau pour la transition énergétique (CLER)*
Rémi CHABRILLAT, *Directeur Productions et Energies Renouvelables de l'ADEME*
Nicolas GARNIER, *Délégué Général d'AMORCE*
Emmanuel LEGRAND, *Directeur du département Transition Energétique & Ecologique de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)*
Olivier LOIZEAU, *Directeur général de Vendée Énergie*
Kévin POREE, *Ingénieur EnR, Communauté de Communes du Mené*
Alexandre RAGUET, *Président et cofondateur de LUMO, plate-forme d'épargne participative dédiée aux EnR*

© HYDRODYNAMIC

Mercredi 14 Décembre 2016
Salle A • 11h30–13h00

Hydroélectricité : Pourquoi valoriser les seuils en rivière ?

Animé par **Jean-Marc LEVY,** *Délégué Général, France Hydro Electricité*

La mise en conformité des ouvrages situés sur des cours d'eau classés en liste 2 (article L.214-17 du code de l'environnement) est un enjeu important pour les collectivités. Nombreuses sont celles qui s'interrogent sur la pertinence d'équiper leurs seuils communaux pour produire de l'électricité et ainsi, les valoriser sur le plan énergétique, économique ou patrimonial (anciens moulins). Quelles options s'offrent à elles ? Sous quelles conditions ? Quels bénéfices pourront-elles en retirer?

INTERVENANTS

Simon COLLOT, *Responsable du développement, Hydrocop*
Julien DECAUX, *Adjoint au Directeur Production-Responsable développement EnR, GEG Energies nouvelles et renouvelables*
Mathieu JULIEN, *Chargé de développement énergie renouvelables ; en charge de la thématique hydroélectricité, Syndicat d'énergies de Côte-d'Or (SICECO)*

Mercredi 14 Décembre 2016

Salle B • 11h30–13h00

Transports et mobilité propre : quelles alternatives aux carburants fossiles ?

Animé par **Carole RAP,** *Journaliste, Rédactrice, Modératrice de débats*

Les biocarburants conventionnels ont fait leurs preuves depuis plusieurs années et constituent actuellement une alternative majeure aux énergies fossiles dans les transports. La loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte prévoit de porter à 15% de la consommation finale la part de carburants d'origine renouvelable et de réduire de 30% la consommation d'énergies fossiles en 2030 (par rapport à 2012). De nombreux industriels proposent des solutions alternatives : véhicules électriques, BioGPL, bioGNV, véhicules à hydrogène... et les biocarburants, obtenus à partir de végétaux. Quels sont les bénéfices pour les usagers ? Et pour les territoires producteurs, notamment en termes d'emplois locaux ?

INTERVENANTS

Sabrina FUSELIEZ, *Responsable filière bioénergies, SER*
Bruno GAGNEPAIN, *Ingénieur au service Bioressources, ADEME*
Paul GATEAU, *Expert technique, Partenaires Diester*
Nicolas RIALLAND, *Responsable éthanol et bioénergies, CGB*
Olivier SORIN, *Chargé des transports collectifs, Angers Loire Métropole*
Jean TAYEB, *Directeur adjoint de l'institut Carnot 3BCAR, et coordinateur du Projet Futurol pour l'INRA*
Arnaud TOURNIER, *Directeur, Syndicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN)*

© VALECO

Mercredi 14 Décembre 2016

Salle C/D • 14h00–15h30

Eolien : Quelles retombées attendre de l'installation d'un parc ?

Animé par **Marion LETTRY,** *Responsable de la filière éolienne, SER*
et **Robert BELLINI,** *Ingénieur au service Réseaux Energies Renouvelables, ADEME*

Quels bénéfices économiques un territoire accueillant un parc éolien peut-il espérer, en termes d'emplois comme de revenus ? Quelles opportunités pour les collectivités d'être acteur et investisseur d'un projet ? Quels nouveaux outils ont été mis à disposition des territoires depuis la nouvelle loi de transition énergétique ?

INTERVENANTS

Dominique DABADIE, *Maire du Rochereau*
Jean-Jacques HILMOINE, *Maire de Fruges*
Alain MARTIN, *Maire de Le Pouzin*
Jacques PALLAS, *Maire de Saint-Georges-sur-Arnon*

© HELEXIA

Mercredi 14 Décembre 2016

Salle B • 14h00–15h30

Performance énergétique : quels outils pour intégrer les énergies renouvelables aux bâtiments neufs et rénovés ?

Animé par **Philippe ROCHER,** *Directeur, Cabinet METROL*

De multiples outils s'offrent aux collectivités pour développer la performance énergétique des bâtiments publics et privés : plans locaux d'urbanisme, labels, plateformes de rénovation, appels à projets... Ces dispositifs permettent le soutien aux diverses énergies renouvelables présentes dans ce secteur : bois-énergie, pompes à chaleur, géothermie, énergies de récupération, solaire thermique et photovoltaïque. Autant de solutions à la disposition des maîtres d'ouvrages.

INTERVENANTS

Youenn HUON, *Directeur innovation et transition énergetique, Syndicat de l'électrification de Dordogne (SDE 24)*
Isabelle LE VANNIER, *Directrice des Moyens Généraux et des Bâtiments, Montpellier Méditerranée Métropole*
Rodolphe MORLOT, *Coordinateur de secteurs au Service Réseaux Energies Renouvelables, ADEME*
Axel RICHARD, *Chargé de mission EnR et bâtiment, SER*
Alois THIEBAUT, *Chargé de projet Réglementation thermique, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)*

Mercredi 14 Décembre 2016

Salle C/D • 16h30–18h00

Eolien : comment concevoir un projet exemplaire ?

Animé par **Marion LETTRY,** *Responsable de la filière éolienne, SER*
et **Robert BELLINI,** *Ingénieur au Service Réseaux Energies Renouvelables, ADEME*

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans le bon déroulement d'un projet d'implantation de parc éolien. Comment conduire la concertation et établir le dialogue avec les différentes parties prenantes ainsi qu'avec les riverains ? Comment renforcer l'acceptabilité ? Quels outils de planification à disposition des acteurs ?

INTERVENANTS

Alenka DOULAIN, *Animatrice du réseau d'Energies Citoyennes en Languedoc-Roussillon (EC'LR)*
Paul ELFASSI, *Avocat associé, BCTG Avocats*
Régis OLAGNE, *Directeur BVA Earth en charge du développement durable*
Mathieu VAN HAESEBROECK, *Gérant, Egrega*

© DALKIA

Jeudi 15 Décembre 2016

Salle B • 9h00–11h00

Comment choisir son installation biomasse en fonction des aides et de ses besoins ?

Animé par **Carole RAP,** *Journaliste, Rédactrice, Modératrice de débats*

La solution bois énergie offre de nombreux avantages : ressource locale génératrice d'emplois locaux et pérennes, neutre en termes de bilan carbone et économique avec un prix stable. Si de nombreux territoires ont saisi l'opportunité, d'autres se questionnent sur le choix de l'installation la plus adaptée à leur spécificité ainsi que sur la façon d'optimiser leur approvisionnement. Quelles aides publiques pour les décideurs locaux ?

INTERVENANTS

Sylvie COISNE, *Vice-Présidente de Fransylva*
Sabrina FUSELIEZ, *Responsable de la filière bioénergies, SER*
Gérard GAUTIER, *Président, Syndicat des Forestiers Privés des Bouches-du-Rhône*
Christian GRELET, *Directeur Énergie, Anjou Loire Territoire (ALTER)*
Emmanuelle HUGON, *Chargée de mission, Communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride*
Guy MICHAUD, *Vice-Président, en charge de l'environnement du développement durable et de l'Agenda 21, Communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride*
Simon THOUIN, *Ingénieur au service Bioressources, ADEME*
Bernard TISSOT, *Responsable Etudes, Développement, Travaux, SYDED Lot*
Alice FAUTRAD, *service Bioressources, ADEME*

© ANAÏDEDIEULEVEULT-SER

Jeudi 15 Décembre 2016

Salle A • 9h00–10h30

Géothermie sur pompe à chaleur : quels dispositifs ?

Animé par **Philippe ROCHER,** *Directeur, Cabinet METROL*

Cette solution de chauffage, de production d'eau chaude et de refroidissement est particulièrement appréciée par les maîtres d'ouvrages publics. Ces vingt dernières années, ce sont plus de 200 000 pompes à chaleur géothermiques qui ont été installées en France. Les pouvoirs publics soutiennent le développement de cette filière en aidant les territoires à réaliser leurs projets, notamment grâce à des procédures administratives simplifiées depuis 2015.

INTERVENANTS

Astrid CARDONA MAESTRO, *Ingénieur au service Réseaux Energies Renouvelables, ADEME*
Frédérick CAUVIN, *Directeur adjoint en charge de l'énergie, SERM Montpellier*
Bruno LAZARD, *Dirigeant de Bio Energies Diffusion*
Sandrine PINCEMIN, *Responsable de la filière Energie et de l'orientation Energies Conventionnelles et Durables à l'École Polytechnique Féminine (EPF)*
Axel RICHARD, *Chargé de mission géothermie, SER*

© URBASOLAR

Jeudi 15 Décembre 2016

Salle C/D • 9h00–10h30

Centrale photovoltaïque au sol : comment monter un projet ?

Animé par **Romain POUBEAU,** *Responsable de la filière photovoltaïque, SER*
et **Rodolphe MORLOT,** *Coordinateur de secteurs au Service Réseaux Energies Renouvelables, ADEME*

De nombreuses collectivités locales sont aujourd'hui désireuses de porter un projet d'installation photovoltaïque au sol ou sur bâtiment. Un site dégradé - friche, ancienne mine, ancienne décharge, etc. – se prête parfaitement à ce type de projet qui réhabilitera un espace inutilisé. Pour ce faire, l'Etat a mis en place des mécanismes de soutien. Quels sont-ils ? Quelles sont les structures de portage du projet ? Quelles retombées économiques les collectivités peuvent-elles en espérer ?

INTERVENANTS

Nelsie BERGES, *Avocat conseil, BCTG Avocats*
Alain DELSOL, *Maire, Commune de Lavernosse-Lacasse*

© EVERGAZ

Jeudi 15 Décembre 2016

Salle B • 14h00-16h00

Comment concevoir un projet biogaz exemplaire et bénéfique pour le territoire ?

Animé par **Carole RAP,** *Journaliste, Rédactrice, Modératrice de débats*

Electricité, chaleur, gaz et transports, il est une énergie « polyvalente ». Il est une source d'énergie dont la production permet de traiter et de valoriser des déchets organiques, de créer des emplois locaux non délocalisables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est une solution verte de remplacement du gaz naturel et peut aussi être utilisé pour produire de l'électricité, de la chaleur et du carburant. Il s'inscrit dans ce que l'on appelle l'économie circulaire. Comment choisir son installation ? Quelles retombées économiques la collectivité peut-elle espérer ? Quels sont les soutiens publics dont elle peut bénéficier ?

INTERVENANTS

Guillaume BASTIDE, *Ingénieur au service Mobilisation-Valorisation des Déchets, ADEME*
Valérie BORRONI, *Chargée de mission chez Rhônalpenergie Environnement*
Patricia CORRAZA, *Chef de projet EnR, Gaz Electricité de Grenoble*
Sabrina FUSELIEZ, *Responsable de la filière bioénergies, SER*
Bertrand GUERIN, *Agriculteur, Vice-Président de l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF)*
Christophe LALY, *Chargé de mission planification et développement de projets en énergie, Morbihan énergies*
Julien SCHMIT, *Responsable développement Biométhane, GRT gaz Rhône Alpes*

Jeudi 15 Décembre 2016

Salle C/D • 14h00-16h00

Photovoltaïque sur bâtiment, quels critères prédominent ?

Animé par **Romain POUBEAU,** *Responsable de la filière photovoltaïque, SER*
et **Rodolphe MORLOT,** *Coordinateur de secteurs au Service Réseaux Energies Renouvelables, ADEME*

Les coûts de production des installations photovoltaïques sur bâtiment ont considérablement diminué ces dernières années. Cette électricité renouvelable trouve sa place sur les toits des grandes métropoles comme sur ceux des petites communes. Avec la loi de transition énergétique, les pouvoirs publics ont donné une feuille de route claire au solaire photovoltaïque avec des objectifs ambitieux. Facilités par ces nouvelles règlementations, de nouveaux modèles de distribution, comme l'autoconsommation se développent. Quel modèle choisir ? Comment faire le meilleur choix économique ? Quelles retombées la collectivité peut-elle espérer ?

INTERVENANTS

Julien DELAUMONE, *Responsable commercial du site de l'Aven d'Orgnac*
Arnaud BRUNEL, *Délégué Général de la SEM SIP'EnR*
Cécile MIQUEL, *Chargée de projet, Hespul*
Didier COLIN, *Directeur, Enedis, Agence du Gard*

Jeudi 15 Décembre 2016

Salle A • 14h00-16h00

Réseaux de chaleur ou de froid : comment les mettre en œuvre et les exploiter ?

Animé par **Philippe ROCHER,** *Directeur, Cabinet METROL*

Le développement des réseaux de chaleur ou de froid constitue aujourd'hui un enjeu important pour l'évolution du mix énergétique français. Les 450 réseaux de chaleur français utilisaient déjà 40% d'énergies renouvelables et de récupération en 2012 (contre 26% en 2005).
Ces réseaux constituent un moyen très efficace de diffuser et valoriser certaines énergies renouvelables comme la biomasse, la géothermie, la récupération de chaleur. L'énergie (chaud ou froid) ainsi délivrée au client final est peu sensible aux fluctuations des coûts des énergies fossiles grâce à la diversité possible des EnR mobilisées. Comment et avec qui monter son projet ? Quels bénéfices attendus pour la collectivité et ses habitants ? Quels soutiens mis à disposition des collectivités ?

INTERVENANTS

David CANAL, *Ingénieur au service Réseaux Energies Renouvelables, ADEME*
Nathalie HALLETT, *Responsable du service patrimoine, Ville de Castres*
Marie LOOTVOET, *Chargée de mission Energie, métropole d'Aix-Marseille Provence*
Axel RICHARD, *Chargé de mission Géothermie, EnR & bâtiment et Solaire thermodynamique, SER*
Cathy ROLET, *Conseillère municipale, Commune de Fraïsse-sur-Agoût*